



Modalités d'inscription 2017

Conformément à l'arrêté du 20 février 2003, relatif au suivi sanitaire des mineurs mentionnés à l'arrêté L.227-4 du code de l'action sociale et des familles, chaque dossier d'inscription devra obligatoirement être composé des pièces suivantes :

Pièces obligatoires

- Règlement intérieur, daté et signé,
- Copie de la carte et de l'attestation de couverture sociale du parent qui assure l'enfant (en cours de validité),
- Pour les allocataires CAF ou MSA (Gironde) : justificatif avec le numéro sur lequel apparaît l'enfant,
- Fiche de calcul de votre quotient familial et avis d'imposition sur le revenu 2015,

Pièces à remettre **sous enveloppe** cachetée à l'attention de la Directrice, Mme Nataly Bissirieix, au secrétariat des Clapotis.

- Fiche de renseignements 2017 complétée
- Carnet de santé (vaccinations obligatoires)

Seuls les dossiers complets seront acceptés. L'inscription ne sera définitive qu'après vérification (délai de 48h, jours ouvrables).

Pour le Président
Le Vice-Président délégué



Claude MARTIN

« Les Clapotis »

Accueil de loisirs 3/6 ans

6, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 33780 Soulac sur Mer

Tél : 05.56.41.31.47 Portable : 06.37.73.80.38

Courriel : n.bissirieix@mairie-soulac.fr